



**COMMUNE DE DAMPIERRE-SUR-SALON**  
**Conseil Municipal du Lundi 30 septembre 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le trente-septembre à dix-huit heures trente**, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SUR-SALON.

**Date de la convocation** : 23/09/2024

**L'ordre du jour était le suivant** :

**Délibérations** :

- Souscription d'un emprunt pour la caserne de Gendarmerie
- Règlement de l'affouage

**Informations** : Rappel

- Conseil « baskets » 12/10 à 10 h
- Préparation d'Halloween – 31/10
- Visite réservoir, STEP + épuration – jeudi 24/10 à 10 h

**Questions diverses**

Présents : Arlette FRANCHEQUIN, Julien MARTIN, Thierry AUBRY, Frédéric MAUCLAIR, Laëtitia PUZEL-GOISSET, Jennifer VASSENET, Sophie BREVET, Régis VILLENEUVE, Frédéric BLANDIN, Yannick GUICHARDAN.

Absent(s) : Aurélie KLEINE (excusée), Yves GENIN (excusé), Angéline LAURENÇOT (excusée), Pascale MONNIER, Antoine GENIN.

Pouvoir(s) : Aurélie KLEINE donne pouvoir à Jennifer VASSENET, Yves GENIN donne pouvoir à Frédéric BLANDIN, Angéline LAURENÇOT donne pouvoir à Julien MARTIN.

Sophie BREVET a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	10
Nombre de pouvoirs	03

Le quorum étant atteint, le Maire déclare l'ouverture de la séance.

Les PV du conseil municipal du 06/08/2024 et du 27/08/2024 sont acceptés à l'unanimité.

**1. Souscription d'un emprunt pour la caserne de gendarmerie**

Le Maire rappelle la nécessité pour la commune de souscrire un emprunt pour les travaux de la future caserne de gendarmerie (LST + logements des gendarmes).

La commission finances s'est réunie le 30/09/2024 afin d'étudier les différentes propositions reçues. Elle propose de retenir l'offre de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté avec les critères suivants :

- Objet : Travaux de la future caserne de gendarmerie (LST + logements des gendarmes)
- Montant du capital emprunté : 3 500 000 €
- Durée d'amortissement : 25 ans
- Taux : 3.57 % - fixe
- Montant total des intérêts : 1 849 359.50 €
- Montant de l'échéance (si taux fixe) : 213 975.58 €
- Mode d'amortissement : dégressif en capital (échéance constante)
- Montant des frais de dossier : 3 000 €
- Périodicité retenue : annuelle
- Indemnité de remboursement anticipé : indemnité actuarielle non plafonnée (hors prêt relais et ligne de trésorerie)
- 1<sup>ère</sup> échéance : différée de 12 mois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de conclure un contrat de prêt avec la BPBFC pour les travaux de la future caserne de gendarmerie.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs au contrat de prêt décrit ci-dessus.

## **2. Règlement de l'affouage**

Le Maire donne lecture du règlement de l'affouage existant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'ouvrir les inscriptions du 10/10/2024 au 25/10/2024.
- De maintenir les tarifs à 3.50 € / stère dans les éclaircies et 7 € / stère dans les coupes.
- De limiter à 1 prête-nom les portions par affouagiste.

Fin de séance : 20h00

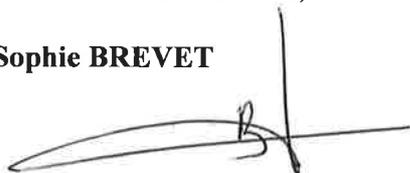
### **Délibérations votées par le conseil municipal :**

2024-66	Souscription d'un emprunt pour la caserne de gendarmerie
2024-67	Règlement de l'affouage

**Membres Présents ayant pris part au vote : 13**

La Secrétaire de séance,

Sophie BREVET



Le Maire,

Régis VILLENEUVE

